



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION
ET DES ENSEIGNEMENTS

Fiche de poste n° : 29/2023_CP LVE_DGEE

Fiche de poste n° : 29/2023 - CPAIEN ANGLAIS	Conseiller pédagogique LV-Anglais– Pôle Plurilingue - DGEE
Intitulé du poste	Conseiller pédagogique langues vivantes étrangères : Anglais
Descriptif et contexte du poste	<ul style="list-style-type: none">➤ Le conseiller pédagogique LCP sera affecté au Pôle Plurilingue de la DGEE ;➤ Il sera placé sous la responsabilité conjointe de l'IEN en charge du Pôle Plurilingue et de l'IENA de la DGEE ;➤ Ses missions seront coordonnées par l'IEN en charge du Pôle Plurilingue et précisées dans une lettre de mission ;➤ Il rendra compte d'un <u>bilan d'activités</u> à chaque fin de période à l'IEN en charge du pôle plurilingue ;➤ Il établira chaque année <u>un rapport d'activité</u> visé par l'IEN du Pôle Plurilingue et transmis à l'IENA.
Profil et compétences requises	<ul style="list-style-type: none">➤ Être titulaire du CAFIPEMF et d'une licence à minima ;➤ Posséder le niveau C1 en anglais ;➤ Connaître les attendus en anglais des différents cycles de l'école primaire ;➤ Être capable de travailler en équipe, sous l'autorité de l'IEN, avec un sens affirmé de l'intérêt du service ;➤ Être capable d'enrichir continuellement ses connaissances didactiques et pédagogiques des différentes disciplines pour favoriser les enseignements <u>avec et par</u> l'anglais ;➤ Disposer d'une très bonne aptitude communicationnelle écrite et orale ;➤ Posséder une très bonne capacité d'analyse réflexive, de synthèse, d'organisation et d'adaptation ;➤ Être une force de proposition auprès de l'IEN pôle plurilingue ;➤ Savoir se rendre disponible, mutualiser les informations ;➤ Faire preuve de réserve et de loyauté,➤ Savoir mettre le numérique au service des apprentissages en langues et culture polynésiennes.
Missions	<ul style="list-style-type: none">➤ Développer et renforcer l'enseignement de l'anglais à l'école primaire et dans les centres pour jeunes adolescents (CJA) par un étayage didactique solide ;➤ Faire évoluer les gestes professionnels des enseignants dans le cadre de l'enseignement de l'anglais et de l'éveil à la diversité linguistique par des transpositions didactiques éprouvées ;➤ Accompagner le déploiement des parcours d'enseignement renforcé en anglais dans les écoles ciblées ;➤ Renforcer la formation didactique des enseignants dans le cadre des DNL.➤ En cohérence avec l'objectif 2, action 3 de la Charte de l'Éducation, impulser l'enseignement de l'anglais en GS de l'école maternelle ;➤ Concevoir et conduire des actions de formations initiale et

	<p>continue en fonction plan d'actions 2023/2028 du pôle plurilingue et du PAF 2023/2024 ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Coordonner ses actions avec celles des autres membres du pôle plurilingue et collaborer avec les formateurs en anglais de l'INSPE ; ➤ Contribuer au renforcement de la continuité école-collège dans le domaine de l'anglais et des langues en général ; ➤ Promouvoir les programmes d'échanges (via eTwinning ou avec les pays anglophones du Pacifique) ; ➤ Veiller au bon fonctionnement des actions des assistants langues et des engagés du service civique dans les écoles à parcours renforcé en anglais ; ➤ Promouvoir les usages pédagogiques du numérique pour l'enseignement des langues vivantes ; ➤ Participer à la conception des sujets du CRPE option anglais et à des jurys de concours et de certification ; ➤ Organiser et animer des événements (semaine des langues , concours court métrage..) ; ➤ Effectuer des veilles pédagogiques et institutionnelles ; ➤ Contribuer à la production de ressources pour l'enseignement de l'anglais ; ➤ Assurer le suivi administratif et pédagogique des dossiers confiés par l'IEN ; ➤ Alimenter le site internet du Pôle Plurilingue ;
Conditions d'exercice	<p>Le cycle de travail annuel comporte 43 semaines, 25 jours ouvrés de congés annuels et 20 jours ouvrés de congés exceptionnels. Une souplesse dans l'aménagement des horaires est requise. Le CPAIEN peut être appelé à participer à des réunions de travail ou à des actions en lien avec ses missions en dehors des horaires officiels. Il bénéficie de frais de déplacements.</p>
Modalités d'intervention	<p>Le CPAIEN-Anglais interviendra dans toutes les écoles et centre pour jeunes adolescents (CJA) de la Polynésie française et notamment dans les sites bilingues français-anglais à parcours renforcé.</p>
Modalités de recrutement et dépôt des candidatures et dépôt des candidatures	<p>Les candidats doivent constituer et transmettre un dossier de candidature comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fiche de candidature portant l'avis du supérieur hiérarchique. - Curriculum vitae. - Lettre de motivation. <p>Le dossier complet doit être adressé par la voie hiérarchique, doublée d'un envoi direct :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à l'inspecteur en charge du Pôle Plurilingue, M. Jean-Claude, Moana GREIG : moana.greig@education.pf - au pôle des ressources humaines du 1er degré (PRH1) : brh1@education.pf - Date limite de dépôt des demandes : <u>Le 18 août 2023 avant midi.</u> <p>Les candidats seront convoqués pour un entretien de 30 mn avec les membres de la commission présidée par M. Jean Claude Moana GREIG, IEN en charge du pôle plurilingue et M. Rainui HUGON, IEN adjoint au DGEE. Les candidats des îles passeront l'entretien via TEAMS.</p>